

2019-2020

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCEE

Quelques repères pour poursuivre
l'enseignement

Les inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux remercient particulièrement les professeurs et formateurs qui ont accepté de témoigner de leur questionnement et de leur pratique, dont les membres du groupe de réflexion et de production « oral au lycée » (périmètre Rouen 2018-2019).

Ce livret prend appui sur la réflexion engagée à propos de l'enseignement de l'oral dans les collèges des inspecteurs de Caen et de Rouen depuis plusieurs années, et sur les travaux du comité académique MDL 27-76.

Ont contribué plus directement à la rédaction du livret :

Edward Barka, professeur de philosophie
Nathalie Barral, professeur de Lettres-Histoires, formatrice
Jean-Marc Bellamy, IA-IPR de Sciences de la vie et de la terre
Sandie Chicot, professeur de SVT
Brigitte Choupaut, IA-IPR d'Espagnol
Véronique Couture, IA-IPR de Sciences sociales et économiques
Marie-Gabrielle Ely-Goglin, professeur de lettres-histoire, formatrice
Pascaline Feuilletoy, professeur de mathématiques
Sylvie Gautier-Lapouge, IA-IPR d'Arts Plastiques
Nicolas Gendreau, IA-IPR de Mathématiques
Sylvain Girod, professeur de mathématiques
Caroline Grandpré, IA-IPR de Sciences physiques et chimiques
Arnaud Jerram, professeur de Sciences Physiques et chimiques, formateur
Pascal Kogut, IA-IPR d'Education Physique et Sportive
Violaine Le Naour, professeur de lettres, formatrice
Franck Lelièvre, IA-IPR de philosophie
Stéphanie Malherbe, professeur d'éducation physique et sportive, formatrice
Carine Ossard, IA-IPR de Lettres
Grégory Paul, IEN-ET-EG de Lettres- Histoire
Jean-Louis Picot, IA-IPR d'anglais
Charlie Renard, professeur de philosophie
Laurence Schirm, IA-IPR de Lettres

Contact : Laurence Schirm, IA-IPR, mission maîtrise de la langue et prévention de l'illettrisme
laurence.schirm@ac-normandie.fr

Table des matières

Avant-propos	3
L'oral avant le lycée	4
Grille indicative pour l'épreuve orale du Brevet des collèges (DNB).....	6
L'oral objet complexe	7
Paramètres de l'oral d'après C. Garcia-Debanc	8
Domaines fondamentaux de l'oral d'après Cyril Delhay.....	9
L'oral dans le cours, l'oral pour apprendre	10
Fiches : repérer et évaluer en situation le discours oral	11 à 23
Sciences Physiques et chimiques	12
Education physique et sportive.....	14
Philosophie.....	16
Français.....	17
Mathématiques.....	19
Sciences de la vie et de la terre.....	21
L'oral dans toutes les disciplines : sitographie sélective	24
L'oral à apprendre, une matière à enseigner	25
Eléments sur le Grand oral	26
Fiches : l'oral ; matière à enseigner	27 à 36
Travailler l'évaluation / lettres-histoire.....	28
Exploiter le cercle de parole/philosophie.....	29
S'inspirer du CECRL dans toutes les disciplines / langues vivantes.....	32
Activer toutes les dimensions de l'oral dans un programme / SES.....	33
Repérer les conduites discursives dans un programme / Arts plastiques.....	34
Exploiter les connaissances de l'enseignement Humanités Littérature et Philosophie.....	35
Entraîner aux compétences orales en AP.....	36
L'oral et l'apprentissage de la citoyenneté	37
Conclusion	39
Schéma : des leviers pour favoriser le développement des compétences orales	40
Tableau : des capacités à développer sur tout le parcours des élèves	41

Avant-propos

L'idée d'un enseignement de l'oral fait consensus depuis des dizaines d'années, et revient de manière particulièrement aiguë dans les contextes où l'école est sollicitée sur les enjeux de cohésion sociale autant que sur les enjeux d'apprentissage. Il importe de concilier une tradition de transmission et d'appropriation très liée à la prédominance de l'écrit et la volonté de démocratisation des connaissances et d'inclusion. L'école française questionne pour cela plus méthodiquement les vertus de l'oral. Les enjeux d'un enseignement de l'oral sont en effet triples et contributifs les uns des autres. L'enjeu de cohésion culturelle et sociale renvoie aux usages identitaires de la langue parlée et à la classe comme lieu d'apprentissage du débat démocratique. La didactique de l'oral a des implications sociales : prendre en charge explicitement l'apprentissage des compétences orales permet de réduire les écarts. Un deuxième enjeu relève de la transmission des savoirs disciplinaires. L'oral, parce qu'il a un autre mode de fonctionnement que l'écrit, fondé notamment sur les interactions et l'intersubjectivité, sollicite d'autres manières de penser propres à aider les élèves à co-construire les savoirs. Ainsi, pour l'enseignant qui aborde un point difficile du programme, la question se pose de savoir selon quels usages didactiques et pédagogiques il organisera la complémentarité de l'écrit et de l'oral durant la séance. Il cherche ainsi à solliciter divers processus cognitifs. Enfin, on cherche, sous un troisième angle, à faire conceptualiser des spécificités de l'oral et à faire acquérir des compétences langagières qui lui sont spécifiques. La prise de parole en continu et la capacité à dialoguer s'apprennent. On parle ici d'une didactique de l'oral devenu en lui-même « matière à enseigner », d'un oral didactisé.

Les écrits théoriques sur l'enseignement de l'oral, envisageant ces trois enjeux, se sont multipliés ces vingt dernières années. De fait, on ne manque pas de ressources¹. Cependant, enseigner l'oral en classe n'est pas simple. Comment construire et évaluer les progrès en communication orale, comment établir une progressivité valable pour chaque élève, et d'abord : sur quel temps ? En effet, évaluer les compétences de communication orale des élèves, du moins sous les formes souvent pratiquées de l'exposé ou du débat, prend du temps ; les grilles d'évaluation établies à cet effet semblent parfois en décalage avec la performance telle qu'elle est reçue. D'autre part, le dialogue n'est-il pas déjà la modalité principale du cours ? N'enjoint-on pas déjà aux élèves de s'exprimer correctement, de développer leurs réponses, de savoir expliquer, exposer, écouter, argumenter et ce, dans toutes les matières ? On cerne mal, parfois, ce qu'il faut mettre en place pour enseigner l'oral, attendu que les épreuves orales des examens sont généralement préparées par des oraux blancs.

En réalité, il ne s'agirait pas tant d'inventer de nouvelles modalités de cet enseignement que de rendre plus méthodiques et convergentes les pratiques existantes, en les envisageant en équipe et sous l'angle de l'explicitation. On cherche à impliquer chaque élève dans un enseignement de l'oral dont il puisse s'approprier progressivement les composantes. Pour la maîtrise de ces compétences, on sait par ailleurs quel indicateur partiel d'évaluation peut être la participation en classe, le concept de « participation » étant en lui-même problématique. Selon le diagnostic établi en établissement, on pourrait décider de verbaliser plus régulièrement en classe les démarches, de partager en équipe pédagogique un outil d'évaluation, d'intégrer lisiblement les situations d'apprentissage de l'oral aux cours, de relier les événements et projets à un apprentissage au long cours sur les trois années de lycée, d'intégrer les pratiques de l'oral extrascolaires des élèves aux apprentissages, par exemple.

Le présent livret souhaite partager une réflexion. On y lit des expériences, perfectibles, non des modèles. On ne peut envisager toutes les variables que sont en classe la diversité des pratiques sociales de référence des élèves et des choix pédagogiques des professeurs. Toutefois, ces propositions reposent sur un postulat partagé : développer chez tous les élèves des compétences orales nécessite une prise en charge collective, concertée et régulière. Le seul « oral blanc » ne peut constituer un apprentissage, en particulier s'il est pris pour un pré-examen. Travailler les compétences orales au lycée est un projet d'équipe.²

¹ Sitographie sélective page 24 de ce livret

² Projet pédagogique normand 2019-2022, Axe 1 « plus d'équité pour plus de réussite », priorité « l'oral pour apprendre, l'oral objet d'apprentissage »

http://www.ac-normandie.fr/medias/fichier/projet-pedagogique-normand-2019-2022-v3-stc-s_1580914394207-pdf?ID_FICHE=24574&INLINE=FALSE

L'ORAL AVANT LE LYCÉE

Les jeunes lycéens arrivent avec des savoirs construits à l'école et ailleurs. On peut les interroger sur leurs expériences antérieures de prise de parole afin d'établir avec eux un premier diagnostic.

La maternelle et l'acquisition du langage

C'est parce qu'il est essentiel pour le développement de l'enfant et pour l'acquisition de nombre de compétences que le langage constitue à l'école maternelle le premier des domaines d'activités. En particulier, le langage oral permet aux enfants de communiquer, de comprendre, d'apprendre et de réfléchir. Il est travaillé dans les situations ordinaires (arrivée en classe, au moment du repas...), dans des situations d'apprentissage régulières (travail en ateliers, par exemple) ainsi que dans des activités ritualisées (accueil, comptines, siestes...).

Le but de ces situations est de transformer cet outil communicationnel qu'est le langage oral en réel objet d'apprentissage et vecteur du développement. La pédagogie du langage oral présente alors une dualité : l'oral en situation, ou oral intégré, explicite et conscient, associé à des tâches langagières liées aux domaines d'apprentissage pendant lesquelles les enfants expérimentent le langage ; et l'oral scriptural, ou langage d'évocation, fortement apparenté à l'écrit, et comportant des moments structurés où des objectifs ciblés sont travaillés pour eux-mêmes. Les enfants sont alors guidés pour qu'ils aillent du langage à la langue.

À l'école maternelle, le langage est envisagé sous trois dimensions complémentaires : il est instrument de communication (gérant les interactions), instrument de représentation du monde (en rapportant à autrui des éléments relatifs à des faits que l'enfant ne connaît pas), et objet d'observation et de manipulation (par des activités manipulatoires de la forme du langage).

L'école élémentaire

Tout en continuant de s'appuyer sur la qualité linguistique de l'oral produit et le propos adapté à l'interlocuteur, à l'école élémentaire, les interactions entre dire / lire / écrire sont les plus travaillées car les plus porteuses.

Les caractéristiques des conduites discursives amènent les élèves à raconter, décrire, expliquer, argumenter et prescrire.

Le collège

La pratique de l'oral s'est considérablement développée au collège, et dans toutes les disciplines. Les programmes des cycles et les attendus amendés en 2018 ont explicitement constitué l'oral en matière à enseigner, notamment dans les programmes de français. Le domaine 1 du socle « les langages pour penser et communiquer » dévoile également son rôle dans les apprentissages. Les démarches d'investigation, courantes en sciences expérimentales, et qui vivifient le débat cognitif, la volonté de s'intéresser à la pluralité des langages (« maîtrise de la langue et des langages ») sollicitant l'expertise des disciplines artistiques et de l'éducation physique et sportive, ou encore les modalités d'enseignement de l'éducation morale et civique, les ateliers « théâtre », dynamisent, par exemple, l'enseignement de l'oral au sein des collèges. L'épreuve orale au diplôme de brevet national, qui implique désormais l'élève dans le choix du domaine qu'il abordera, anticipe les épreuves orales certificatives des lycées, chef d'œuvre ou grand oral. Afin d'accompagner les progrès des élèves, des équipes interdisciplinaires, guidées par les documents de référence, déterminent ensemble des critères de réalisation et de réussite qui servent une évaluation régulière jusqu'au DNB. Des expérimentations autour de l'enseignement de l'éloquence se multiplient.

A consulter :

Eduscol, contenus et pratiques d'enseignement, maternelle, cycle 3, cycle 4 <https://eduscol.education.fr/>

Exemple : grille indicative pour l'évaluation de l'épreuve orale du DNB élaborée par l'inspection pédagogique de Caen (page suivante)

« S'exprimer à l'oral est une compétence travaillée dans toutes les enseignements et les disciplines, et ce tout au long de la scolarité obligatoire. Pour ce qui est de l'éventuelle mise en place d'oraux blancs, ils trouveront pleinement leur sens s'ils s'intègrent dans un enseignement explicite des compétences d'expression orale en continu et en interaction ainsi que des attentes spécifiques à une épreuve de soutenance (...). » (source : document DNB académie de Caen 2018)

GRILLE INDICATIVE POUR L'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE DU DNB

Texte de référence : note de service n° 2017-172 du 22 décembre 2017 sur les modalités d'attribution du DNB à partir de la session 2018 (BO n°1 du 4 janvier 2018)

MAITRISE DE L'EXPRESSION ORALE sur 50 points	MAITRISE DU SUJET PRESENTE sur 50 points
Compétences évaluées : - S'exprimer de façon maîtrisée - S'adresser à un auditoire - Réagir, échanger, dialoguer	Compétences évaluées : - Présenter son projet ou son objet d'étude (EPI, parcours ou histoire des arts, disciplines ou domaines concernés, thématique, production éventuelle...) - Raisonnement, justifier, argumenter - Rendre compte de connaissances et de compétences acquises
Niveau 4 – Très bonne maîtrise – 50 points Le candidat a un discours fluide, dans un registre de langue adapté au contexte ; - Il respecte une durée comprise entre 4 et 6 minutes pour son exposé, sans avoir besoin d'être relancé par le jury ; - Les idées sont organisées au service d'une démonstration ou argumentation explicite ; - Le candidat mobilise ses supports de communication avec aisance en étant capable de s'en détacher ; - Il prend en compte son auditoire et se montre convaincant (contact visuel, débit, volume, engagement, posture...) ; - Il réagit avec vivacité et pertinence aux questions, développe ses réponses, voire peut prendre l'initiative dans le dialogue avec le jury.	Niveau 4 – Très bonne maîtrise – 50 points Le candidat présente son projet ou son objet d'étude de manière précise ; Il fait preuve d'une réflexion personnelle en justifiant les choix effectués ; Il est capable, spontanément ou si le jury l'y engage, de porter une appréciation personnelle sur sa démarche et/ou sa production (EPI, Parcours) OU Il distingue, spontanément ou si le jury l'y engage, approche sensible et analyse de son objet d'étude (HIDA) - Il maîtrise les langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés ; - Il est capable d'identifier une ou plusieurs compétences acquises ou renforcées ; - Il est capable de rendre compte de savoirs acquis ou approfondis
Niveau 3 – Maîtrise satisfaisante – 40 points - Le candidat a un discours clair, dans un registre de langue adapté au contexte ; - Il respecte une durée comprise entre 3 et 5 minutes pour son exposé, en étant éventuellement relancé par le jury ; - Les idées sont exprimées de façon linéaire mais une cohérence est perceptible ; - Le candidat utilise des supports de communication même s'il doit s'y reporter parfois ; - Il prend en compte son auditoire (cf supra) ; - Il réagit avec pertinence aux questions même si le jury doit parfois les reformuler	Niveau 3 – Maîtrise satisfaisante – 40 points Le candidat présente globalement son projet ou son objet d'étude. Il amorce une réflexion personnelle en tentant de justifier certains des choix effectués, spontanément ou si le jury l'y engage. Il rend compte de certains éléments de sa démarche (ex : « ce qui a marché », « ce qui n'a pas marché »...) (EPI, Parcours) OU Il manifeste une approche sensible et propose quelques éléments d'analyse de son objet d'étude (HIDA) - Il mobilise des langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés ; - Il est capable d'identifier une compétence ou des savoirs acquis, dans l'exposé ou guidé lors de l'entretien avec le jury
Niveau 2 – Maîtrise fragile – 25 points - Le candidat a un discours hésitant, dans un registre de langue pas toujours adapté et une syntaxe mal maîtrisée ; - Il n'est pas en mesure d'aller au-delà de 2 à 3 minutes d'exposé, malgré les relances du jury ; - Les idées sont juxtaposées sans articulation identifiable ; - Le candidat arrive difficilement à gérer ses supports de communication ; - Il ne prend en compte son auditoire que de manière partielle et/ou ponctuelle (cf supra) ; - Il éprouve des difficultés à entrer dans le dialogue avec le jury (compréhension partielle des questions, réponses très courtes...).	Niveau 2 – Maîtrise fragile – 25 points Le candidat présente partiellement son projet ou son objet d'étude. Il décrit succinctement le travail effectué sans faire preuve de réflexion personnelle. Il éprouve des difficultés à rendre compte d'éléments de sa démarche, même en étant guidé par le jury (EPI, Parcours). OU Il amorce une approche sensible sans être capable d'analyse. (HIDA) - Il mobilise peu ou à mauvais escient les langages spécifiques aux disciplines ou domaines et parcours concernés ; - Il peine à identifier précisément une compétence ou des savoirs acquis, même guidé par le jury
Niveau 1 – Maîtrise insuffisante – 10 points Le candidat a un discours très hésitant, dans un registre de langue non adapté et une syntaxe mal maîtrisée ; - Il n'est pas en mesure d'aller au-delà de 2 à 3 minutes d'exposé, malgré les relances du jury ; - Les idées sont difficilement identifiables ; - Le candidat n'arrive pas à gérer ses supports de communication ; - Il ne prend pas en compte son auditoire (cf supra) ; - Il n'entre pas dans le dialogue avec le jury (non compréhension des questions, réponses peu pertinentes, attitude passive dans l'échange...).	Niveau 1 – Maîtrise insuffisante – 10 points Le candidat présente très partiellement son projet ou son objet d'étude. Il n'est pas en mesure de décrire le travail effectué. Il n'est pas en mesure de rendre compte de sa démarche, même en étant très guidé par le jury. (EPI, Parcours) OU Il ne manifeste ni approche sensible, ni capacité d'analyse. (HIDA) - Il ne mobilise pas ou à mauvais escient les langages spécifiques aux disciplines ou domaines/parcours concernés ; - Il ne parvient pas à citer une compétence ou des savoirs acquis, même très guidé par le jury.

« Chaque niveau de maîtrise correspond à un profil de réussite qui doit être appréhendé de manière globale. Les descripteurs proposés visent en effet à objectiver un positionnement et ne doivent en aucun cas être évalués séparément. » (source : document DNB académie de Caen 2018)

L'ORAL, OBJET COMPLEXE

Les éléments suivants, issus de la recherche universitaire, pourront aider à interroger l'oral en classe, objet labile et multiforme.

Paramètres de réalisation de l'oral en classe

1- « Inventaire », d'après Claudine Garcia-Debanc, université de Toulouse

Cette liste extraite de l'article *Évaluer l'Oral, La didactique du Français* (Pratiques n° 103/104, novembre 1999) peut aider à distinguer des paramètres dans les situations d'apprentissage de l'oral mises en œuvre en classe. Elle peut aussi faciliter une programmation concertée en équipe.

Nature de l'activité orale

– participation à une interaction / oral monogéré (discours d'un seul) / oral scriptural / écrit oralisé

Place de l'activité dans le projet de la classe

– Domaine disciplinaire / « oral citoyen » (participation à la gestion de la classe ou de l'école)
– Activité intégrée à un projet / provoquée / simulation (jeu de rôle)
– Degré de ritualisation : activité exceptionnelle / activité fréquente / activité ritualisée

Modalités d'organisation du groupe-classe

– Organisation du groupe : groupe-classe / travail en groupes (taille des groupes, constitution des groupes par affinité ou selon les compétences...)
– Présence / absence du professeur au moment de la production orale
– Nature des interlocuteurs : à l'intérieur de la classe, entre classes, intervenant extérieur aux classes
– Rôles explicites donnés aux élèves (porte-parole, instructeur, régulateur) / pas de rôles
– Disposition spatiale

Pratiques sociales de référence

– Genre socialement existant (interview, débat...) / genre scolaire (exposé) / interaction ordinaire en classe (oral intégré)
– Prise en compte d'enregistrements radio ou télé
– Norme de langue choisie ; politesse ; respect

Nature des conduites discursives attendues

– Enjeu discursif : expliquer, convaincre...
– Conduite discursive : raconter, décrire, expliquer, argumenter
– Monogéré (seul) / polygéré (à plusieurs)

Tâches discursives

– Degré de précision (détermination explicite du type de discours attendu ?)
– Nature de la consigne

Relation écrit / oral

– Rapport à l'écrit : pas d'écrit / écrit à lire / à produire
– Fonctions de l'écrit : l'écrit pour soi (memoriser, agir, comprendre) → un oral pour soi ? ; l'écrit pour les autres (comprendre, expliquer, communiquer) → accompagné d'oral ?
– Types d'écrit : texte (narratifs, descriptifs, explicatifs, rhétoriques...) / images (photos, dessins, schémas...) / représentations (tableaux, graphes, cartes mentales, arbres, diagrammes...) → quel choix pour quel oral ?
– Moment où intervient l'écrit : avant l'oral / entre deux phases orales / après l'oral

Nature de l'étayage par l'enseignant

– Nature des questions : ouvertes / fermées
– Nature et fréquence des reformulations élèves / enseignant ;
– Niveau de traitement didactique privilégié : gestion des tours de parole / discursif / lexical / syntaxique / phonologique / prosodique / non-verbal

Place et forme d'une analyse métalinguistique

– Utilisation d'outils d'enregistrement : vidéo / audio / transmission d'un micro
– Moment : pause en cours d'action / analyse à chaud / visionnement ou réécoute en groupes / visionnement ou réécoute en groupe-classe

- Élaboration d'outils d'évaluation ?
- Modalités d'élaboration d'outils d'évaluation : interaction orale / rédaction en groupes d'indicateurs à observer / rédaction individuelle d'indicateurs à observer
- Utilisation d'outils d'évaluation ? Modalités d'utilisation d'outils d'évaluation.

2- « La maîtrise fondamentale dans quatre domaines », selon Cyril Delhay, professeur d'art oratoire à Sciences Po

Cyril Delhay est l'auteur du rapport « Faire du Grand oral un levier d'égalité des chances » remis au ministre le 19 juin 2019. Cyril Delhay rappelle que l'oral est d'abord une activité physique qui demande un engagement personnel. Il préconise des séquences pédagogiques indispensables qui relèvent de certaines disciplines mais auxquelles chaque enseignant d'une équipe pourrait faire référence lors des séances spécifiques d'entraînement à l'oral.

« Les séquences pédagogiques concerneraient :

- Avoir conscience de sa respiration. (1 h) Respiration haute ; apnée ; respiration abdominale et costo-diaphragmatique (le rôle du diaphragme).
- Comprendre et gérer son stress par la respiration. (2 h) Les symptômes du stress ; le rôle du système neurovégétatif sympathique et parasympathique ; la respiration guidée ou la cohérence cardiaque.
- La formation de la voix. Les cordes vocales et les résonateurs. (2 h) Le souffle ; le corps humain comme instrument à corde ; prendre soin de sa voix et de ses organes vocaux.
- Introduction aux neurones miroirs (« système miroir »). (2 heures) »

(extrait du rapport, p. 11)

En ligne :

Article de Claudine Garcia-Debanç

Évaluer l'oral : https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1999_num_103_1_1867

Rapport de Cyril Delhay sur le Grand Oral

<https://www.education.gouv.fr/cid143189/rapport-de-cyril-delhay-sur-le-grand-oral-apprendre-a-tous-les-eleves-a-porter-leur-propre-parole.html>



Article d'E. Nonnon : Questions actuelles pour la didactique de l'oral (PDF)

cache.media.eduscol.education.fr/file/Francais/66/3/RA16_C3_FRA_1_oral_enjeux_nonnon_questions_actuelles_573663.pdf#_blank

L'ORAL DANS LE COURS : L'ORAL POUR APPRENDRE

Les fiches qui vont suivre exposent des pratiques mises en œuvre en classe en 2018-2019. Toutes les disciplines ne sont pas représentées, mais les situations d'apprentissage sont adaptables.

Comme les trois dimensions de l'oral – cognitive, didactique, citoyenne – sont imbriquées, et que l'oral s'effectue en lien avec un contenu et des connaissances, il s'agit de repérer durant le cours ce que l'on nomme les « conduites discursives » (raconter, décrire, justifier, démontrer, argumenter, reformuler...) pour les travailler et les évaluer en même temps que la matière en cours d'appropriation.

 **OUTIL DE LECTURE** : tableau à compléter pour accompagner la lecture des fiches par discipline 

DISCIPLINES	Dimension cognitive L'ORAL POUR APPRENDRE	Dimension didactique L'ORAL, MATIÈRE À APPRENDRE	Dimension citoyenne L'ORAL ET LA RELATION AUX AUTRES	Idées de mise en œuvre dans une autre discipline
Sciences Physiques et chimiques	Comprendre le concept de conservation de l'élément chimique	<i>Grâce à des interactions langagières, faire émerger des conceptions.</i>	<i>Débattre, argumenter</i>	
Éducation Physique et Sportive	Comprendre le tandem coach-joueur			
Philosophie	Comprendre la démarche cartésienne			
Français	S'approprier une œuvre Évaluer sa lecture			
Lettres- Histoire	Enquêter selon une démarche scientifique			
Mathématiques	Comprendre l'importance de la démonstration			
Sciences de la vie et de la Terre	Identifier les structures de l'œil permettant la vision nette des objets	<i>Développer son esprit critique, accepter la critique. Grâce à l'évaluation par les pairs, identification des points forts et des points à améliorer pour progresser</i>	<i>Expliquer, démontrer, coopérer pour progresser</i>	

Production d'un discours en situation centré sur : formuler une réponse argumentée.

Discipline : Sciences Physiques et Chimiques

Niveau de classe : seconde générale.

Objectif pédagogique : interpréter une transformation chimique en termes de conservation de l'élément cuivre.

Objectif didactique : fissurer des obstacles épistémologiques ⁽¹⁾ à travers une situation-problème.

Démarche choisie : succédant à une phase expérimentale, situation de débat organisé au sein d'un groupe puis entre groupes.

Consigne donnée à chaque groupe : formulez une réponse argumentée permettant d'interpréter ce que vous observez.

Description de l'activité :

- Phase d'action (appropriation) : ajout de quelques gouttes d'une solution aqueuse de soude à quelques millilitres d'une solution aqueuse de sulfate de cuivre. Observation d'un précipité bleu.
- Phase de formulation (élaboration d'un langage commun entre élèves d'un même groupe). Ex :
 - Lavoisier dit que rien ne se perd. Donc les ions cuivre changent de couleur ⁽²⁾.
 - On part de deux solutions limpides. On voit un précipité se former. Mais on est incapables de savoir ce qu'il s'est passé pendant la transformation ⁽³⁾.
 - Cu^{2+} et OH^- entrent en contact. Puisqu'on voit un précipité, c'est que la soude a solidifié le sulfate de cuivre ⁽⁴⁾.
- Phase de validation (dégagement d'un consensus) : confrontation orale des propositions du groupe à l'opinion des autres groupes. Verbalisation de contradictions et d'insuffisances liées aux arguments.

Éléments pour l'évaluation : cf. grille de critères fournie en annexe ⁽⁵⁾.

Observations : la large place faite aux interactions langagières entre élèves les mène à construire le concept de conservation de l'élément chimique. Il est clair qu'ils ne peuvent le faire seuls sachant que les scientifiques ont mis des siècles avant d'arriver à le définir précisément. D'où la nécessité de faire émerger les conceptions initiales grâce à une réponse argumentée, l'argument livrant la conviction profonde des élèves, puis, grâce à la confrontation, de faire prendre conscience du non-fonctionnement de ces conceptions. Enfin, à l'aide d'un étayage enseignant, orienter vers une explication appropriée.

Auteur : Arnaud JERRAM, lycée François 1^{er}


ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

Sciences Physiques et chimiques 2/2


ANNEXE

L'ORAL DANS TOUTES LES DISCIPLINES

(1) : un obstacle épistémologique se trouve dans l'acte même de connaître. Il est contre une connaissance antérieure, non questionnée et implicite, et s'oppose alors à la construction d'une nouvelle connaissance.

→  Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique* (1938).

(2) : l'obstacle perceptif est ici le fait qu'une substance (les ions cuivre) peut changer de propriété (la couleur) sans changer d'identité (la substance reste les ions cuivre).

→  Laugier et Dumon, *L'équation de réaction : un nœud d'obstacles difficilement franchissable* (*Chemistry Education - Research and practice*, 2004, Vol. 5, n° 1, pp. 51-68).

(3) : l'obstacle positiviste est celui qui amène à penser que l'expérience est la seule activité permise au scientifique. La modélisation n'est, en particulier, pas envisagée.

(4) : l'obstacle mécaniste enferme dans l'idée que les propriétés macroscopiques d'une substance s'expliquent par les propriétés microscopiques des particules la composant afin d'assurer une cohérence entre ces deux niveaux de représentation de la matière.

(5) : grille de critères de réalisation liés à la formulation d'une réponse argumentée.

Critères de réalisation		Date :
A1	Sélectionner des informations liées à la question posée.	
A2	Mettre en relation les informations sélectionnées et des idées/connaissances.	
A3	Utiliser des connecteurs logiques.	
A4	Formuler une conclusion qui répond à la question posée.	
Critère à travailler en priorité		

Auteur : Arnaud JERRAM, lycée François 1^{er}.

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

Education Physique et Sportive

REPÉRER ET ÉVALUER EN SITUATION LE DISCOURS ORAL

L'ORAL DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Production d'un discours en situation centré sur : conseiller

Discipline : EPS

Niveau de classe : TOUS


Démarche choisie : *Joueur coach, Phase d'observation et de restitution d'information*

Description de l'activité : **apprentissage coopératif : classe coach**

Nicolas MASCRET dans *Les interactions joueur coach en badminton* (2009) met en compétition deux équipes de deux joueurs. Les deux joueurs membres de la même équipe ne se rencontrent jamais, leurs résultats sont additionnés et l'équipe est fixe durant les six leçons du cycle d'enseignement. Chaque joueur rencontre dans plusieurs matches individuels chacun des deux membres de l'autre équipe. **Quand un des deux élèves est joueur, l'autre membre de l'équipe est son coach et doit le conseiller pendant les séquences d'interaction entre les sets.** Trois zones sont tracées sur chaque demi-terrain de badminton : une zone avant, une zone centrale et une zone arrière. Le coach doit identifier grâce à une fiche de recueil de données la zone du terrain adverse dans laquelle son partenaire marque le plus souvent des points et lui communiquer pendant les séquences de coaching entre chaque set (les élèves réalisent obligatoirement trois sets de sept points). **Au début de chaque manche, l'élève joueur devra formuler un projet de zone à atteindre dans celle-ci et le communiquer son projet à son coach.** À la fin du set, il communique au joueur le résultat afin de comparer si ce résultat est conforme au projet initial. S'ensuit alors une discussion à propos d'un éventuel décalage, une discrèpance. Le rôle du coach est de recueillir le projet du joueur avant chaque manche, d'observer la nature des points marqués, effectuer un bilan et donner des conseils appropriés.

Nous constatons que le plaisir du partage social des émotions (Rimé, 2009) autrement dit le plaisir de partager la victoire ou la défaite, favorise une augmentation significative de l'atteinte des zones dangereuses, une évolution significative de la qualité du contenu des séquences d'interaction de coaching qui combinent pertinence stratégique et partage d'émotions entre les coéquipiers. Ils ont une progression motrice plus significative que les autres élèves de la classe. Les résultats nous montrent donc que le dispositif d'interaction qui solidarise deux joueurs coéquipiers permet une progression motrice et stratégique avérée en badminton. C'est en solidarisant les résultats de l'observé et de l'observateur que l'on peut amener les élèves à s'investir dans les apprentissages méthodologiques et y prendre plaisir.

→  Mascret, N. (2009). *Les interactions « joueur – coach » en badminton et leur impact sur les apprentissages en EPS des élèves difficiles.* eJRIEPS, 16, 55-72. (répertorié en 70ème section)

→  Rimé B., (2009) *le partage social des émotions* (<https://www.cairn.info/le-partage-social-des-emotions--9782130578543.htm>)

Éléments pour l'évaluation : (voir page suivante)

Observations : Réutilisable dans les activités duelles ou d'oppositions.

Auteure : Stéphanie Malherbe, lycée Prévert.

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

EPS annexe 2/2 : éléments d'évaluation

REPÉRER ET ÉVALUER EN SITUATION LE DISCOURS ORAL

Évaluation de la compétence orale à travers le rôle de « coach conseiller »

Niveaux de maîtrise	Non maîtrisée	Maîtrise fragile	Bonne maîtrise	Très bonne maîtrise
Pertinence du contenu des interventions	Contenu peu pertinent, flou...	Seule la connaissance du résultat est évoquée auprès de l'élève acteur sans que le système effet-causes ne soit traité.	La connaissance du résultat est abordée auprès de l'élève acteur. La connaissance de l'exécution est évoquée : un effet est parfois relié à une cause motrice ou cognitive ou énergétique ou affective etc.	La connaissance du résultat et la connaissance de l'exécution sont abordées auprès de l'élève acteur. Un effet est relié à plusieurs causes sous-jacentes.
Vocabulaire utilisé	Vocabulaire inadapté	Le vocabulaire spécifique de l'activité est utilisé avec quelques erreurs	Le vocabulaire spécifique de l'activité est exploité de manière complète	Vocabulaire spécifique de l'activité et du champ d'activité
Structure du langage	Phrases incomplètes	Des phrases sont construites mais avec des maladresses. L'intervention est trop succincte.	Phrases complètes et compréhensibles. Tentative d'argumentation	Phrases complètes et structurées. Argumentation objective.

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

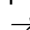
Philosophie « Trasher »

REPÉRER ET ÉVALUER EN SITUATION LE DISCOURS ORAL

L'ORAL DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Production d'un discours en situation centré sur : s'approprier un contenu en dépassant l'obstacle du niveau de langue (sans précautions oratoires)

Le terme « trasher » est proposé aux élèves pour signifier l'autorisation qui leur est donnée d'user d'un niveau de la langue familier, voire très familier, afin de dire et redire ce que le discours philosophique a pu énoncer dans sa forme académique et soutenue.

→  Maurer B, *Actes de parole contre actes de violence. Une didactique de l'oral du primaire au lycée*, Université de Montpellier III

Discipline : Philosophie.

Niveau de classe : Terminale littéraire

Démarche choisie : *En situation de cours magistral avec interaction ; en reprise de cours mais aussi en bilan de séance.*

Description de l'activité :

Après (ou avant ?) avoir présenté dans le cours n-1 le parcours de la démarche cartésienne des Méditations métaphysiques qui conduit Descartes à découvrir le *cogito* et à démontrer l'existence de Dieu, le professeur interroge les élèves et les invite à le reconstituer précisément. Au-delà des premières réponses, l'expérience montre la difficulté des élèves à s'emparer d'un tel contenu métaphysique,

1. On propose alors aux élèves un détour en leur soumettant le problème pratique suivant :

« *Un de vos amis est propriétaire d'une maison dont les murs se lézardent de manière très inquiétante. Que lui conseillez-vous de faire pour résoudre ce problème à court et long termes ? À quoi doit-il particulièrement faire attention ?* »

On précise qu'ils sont exceptionnellement autorisés à adopter deux registres de discours : l'un soutenu, l'autre familier, voire vulgaire, afin de proposer en quelques minutes leurs réponses. On demande à deux élèves de venir au tableau collecter les réponses sous forme de deux colonnes. On insiste pour obtenir l'accord de tous autour de verbes directeurs jugés incontournables : de « tout casser », « foutre en l'air » à détruire, reconstruire ; fonder, refonder ; garantir la sécurité de l'installation et sa permanence/ nécessité de consulter un expert /une autorité.

2. On revient vers la démarche cartésienne en recourant au raisonnement analogique thématifié à cette occasion avec le rapport fondations/ maison et fondements/ édifice du savoir. On invite alors les élèves à « trasher » la démarche de Descartes en utilisant la colonne des termes familiers tout en veillant à bien respecter la correspondance analogique. Le professeur doit intervenir pour veiller à celle-ci. Exemples : « Tout foutre en l'air » = écarter par le doute ; « s'en foutre de ce qu'on a appris », exercer sa liberté d'indifférence ; « Trouver un truc solide, une base », fondement épistémologique ; « trouver un assureur » : véracité divine, etc.

Éléments pour l'évaluation : Pour le cours suivant, se préparer à refaire la démarche à l'oral à la fois de manière familière et de manière soutenue.

Observations : L'activité permet de « sortir » des représentations figées et extérieures du discours philosophique. Elle incite l'élève en filant la métaphore à voir toute la puissance compréhensive de l'analogie, mais elle permet aussi de travailler ses limites. Il s'agit de permettre une prise de conscience de la nécessité de recourir aux bons mots puisque « c'est dans le mot que nous pensons » comme le rappelle Hegel. Le dispositif « trasher » doit ensuite être envisagé comme une modalité récurrente de la reformulation du contenu tout en valorisant l'élève capable de naviguer dans les deux registres.

https://www.canal-u.tv/video/eduscol/partie_4_theme_4_enseigner_l_oral.34887

cache.media.education.gouv.fr/file/S_exprimer_a_l_oral/94/0/2B-RA16_C3_FRA_1_s_exprimer_Maurer_documents_598940.pdf

Auteur : Edward Barka, lycée Porte Océane.

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

Français

REPÉRER ET ÉVALUER EN SITUATION LE DISCOURS ORAL

L'ORAL DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Production d'un discours centré sur : les interactions.

Discipline : Français.

Niveau de classe : 2nde.

Démarche choisie : situation de débat organisé, envisagée, après des contrôles de lecture fragmentés, comme évaluation informelle de la lecture pertinente de *Thérèse Raquin*. Procès fictif du personnage principal.

Motivation de l'activité : dans une classe de seconde d'un niveau assez faible à l'écrit, enthousiaste et débordante, la lecture de *Thérèse Raquin* est laborieuse. Lors d'un questionnaire de lecture, les élèves avouent ne pas s'identifier aux personnages, voire jugent et condamnent les protagonistes. Le professeur décide donc de simuler un procès fictif en demi-groupes.

Description de l'activité :

Présentation de l'activité (5 minutes) aux élèves sans en expliciter les objectifs. Des rôles sont définis dans le groupe (désignation par le professeur selon sa connaissance de la classe) : deux groupes opposés choisissant chacun deux avocats pour chaque camp (accusation et défense, notions de réquisitoire et plaidoyer revues), deux juges, deux médiateurs qui font évoluer le débat quand celui-ci devient stérile et orientent le combat argumentatif vers le compromis, deux observateurs (secrétaires de séance).

Temps de préparation (25 minutes) : les groupes munis du roman ont aussi accès à internet (exemples de recherches menées : datation du divorce, définition pénale de la complicité...).

Temps de passage (15 minutes) : le professeur encourage les élèves à adopter un rôle. La démarche théâtrale — gestuelles et paroles assumées — permet aux élèves de se dépasser, protégés par leur personnage. La relance est assurée par les médiateurs, et relayée si besoin par le professeur.

Temps de retour réflexif (10 minutes) : les observateurs sont interrogés notamment sur le mode de préparation du débat, les avocats (comment vit-on la délégation par le groupe ?), le groupe (la frustration, le regard sur la mise en forme et voix de l'argumentation préparée), les médiateurs (la délicatesse de la prise de recul en temps réel). Ce temps de retour est noté par les observateurs pour relais du bilan, sous forme tapuscrite et transmise, après correction, à la classe par le professeur.

Travail à faire à la maison : élaboration des critères pour cette prestation liée à l'argumentation orale, identification des objectifs de la séance.

Temps de reprise (20 minutes lors du cours suivant) : lecture partagée des notes prises par les secrétaires, élaboration collective d'une fiche de critères d'argumentation orale (à réutiliser pour les prochaines occurrences de ce type d'exercice), correction de l'identification des objectifs de la séance.

Éléments pour l'évaluation : l'évaluation n'est pas sommative ; en effet, l'activité est le lieu premier d'une réflexion des élèves sur la réussite même de l'activité. Ce sont donc eux qui créent cette liste de critères à l'issue de leur participation et observation de l'exercice.

Observations : Cette démarche n'est pas novatrice ; cependant, efficace, elle a entraîné l'adhésion des élèves. Ils se sont sentis investis, porteurs d'un propos humain en rapport avec le réel (car qu'est-ce que la littérature sinon une réflexion d'humains sur l'humain ?). Ce fut l'occasion pour certains de circuler dans l'œuvre avec une ferveur inédite. Le regard des uns sur les autres a changé. Pour une classe dissipée, ce type d'exercice a l'intérêt d'introduire la nécessité du dialogue dans l'élaboration de la pensée (l'argument rebondit et s'appuie sur celui de l'autre : l'interaction n'est pas l'échange). Cette séance peut tout à fait prendre place dans le cadre de la préparation à la participation à un concours d'éloquence.

Limites : la reproduction potentielle des rôles dominants / dominés dans la classe, par le biais de l'exercice oral ; la valorisation des extravertis, au détriment des introvertis d'où la nécessité, à partir de la grille d'évaluation orale élaborée par le groupe, de travailler ultérieurement la construction de compétences, par la différenciation des apprentissages.

Auteure : Violaine Le Naour, lycée Les Bruyères.

Production d'un discours en situation centré sur : mettre en voix et user de sa sensibilité

Discipline : Français / **Niveau de classe** : CAP

Démarche choisie : en situation de cours fondé sur l'interaction avec le professeur et entre élèves, en binôme puis en classe entière.

Description de l'activité :

Il s'agissait d'une séquence tournée vers le thème « Se construire » et une réflexion sur l'identité et le rapport aux autres.

Les œuvres choisies étaient : la nouvelle de Jack London *Construire un feu* et son adaptation en BD par Christophe Chabouté.

Après une découverte individuelle de la BD et une lecture collective de la nouvelle, une étude comparée des œuvres a été menée.

Il a ensuite été demandé aux élèves, en binôme, de s'emparer d'un passage de la nouvelle et de travailler sa mise en voix. Cette lecture oralisée devait être construite en s'appuyant et en se nourrissant de l'étude menée. Cette lecture a été accompagnée d'un travail créatif d'association de sons (utilisation du logiciel Audacity et de banques de sons en ligne) et d'images extraites de la BD (l'ensemble était finalisé avec un logiciel de montage).

Le résultat, auditif et visuel, devait traduire la compréhension et l'intérêt que les élèves avaient porté à cette étude littéraire.

Cette démarche avait plusieurs objectifs :

- Réconcilier des élèves fragiles et non lecteurs avec la lecture et la littérature.
- Déclencher une adhésion en éveillant leur curiosité avec un projet inhabituel.
- Donner du sens à la littérature en leur faisant comprendre ce qu'elle peut leur apporter dans leur construction et connaissance d'eux-mêmes.

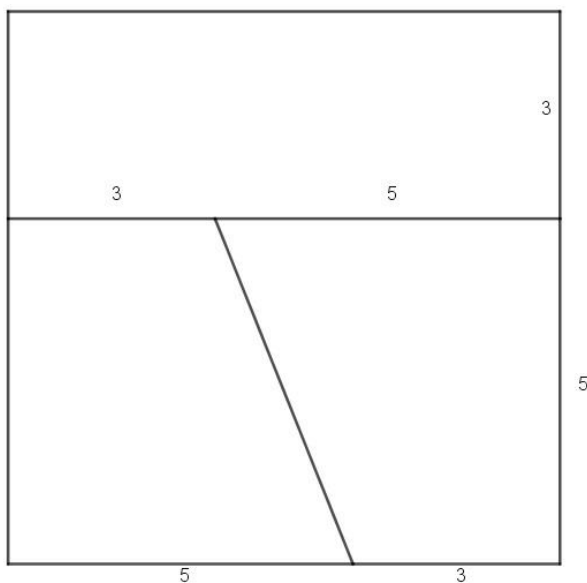
Éléments pour l'évaluation : un tableau permettant aux élèves d'élaborer leur démarche d'association avait été fourni. Leur oralisation devait donc s'appuyer sur une réflexion écrite et mise à distance.

Une fiche de critères de réussite avait également été fournie mettant en avant la nécessité d'être rigoureux dans la construction de leur projet, mais aussi la richesse et l'intérêt des associations, l'originalité des choix (le choix du fond musical par exemple) et le travail de la voix.

Il s'agissait donc finalement d'évaluer à la fois une forme de rigueur dans le respect de la consigne et de l'œuvre mais aussi et surtout, d'évaluer ce qui est rarement évalué : leur créativité et leur audace, témoins de leur compréhension et implication.

Observations : Cette démarche créative a généré l'adhésion des élèves. Elle leur a permis d'aborder le fait littéraire de façon concrète, de s'impliquer et d'exprimer leur sensibilité grâce cet étayage. La limite de cette activité est liée au temps que nécessite la finalisation (le montage a souvent été terminé par le seul professeur). Cependant, cet investissement en temps a permis d'en gagner sur d'autres séquences car la démarche a rapproché les élèves de la littérature et a modifié leur perception de cette dernière. Ils ont été nombreux à exprimer le plaisir qu'ils avaient eu à découvrir le texte et à se l'approprier ainsi. Sur d'autres séances, des lectures oralisées, accompagnées de fonds musicaux par exemple, ont été menées en direct, en se passant du travail de montage. Une démarche autonome pourrait également être demandée avec un travail similaire à réaliser à la maison.

Auteure : MG Ely-Goglin, lycée Palissy

Production d'un discours en situation centré sur : démontrer**Discipline** : Mathématiques**Niveau de classe** : 2^{nde}**Objectif pédagogique** : travailler le raisonnement hypothético-déductif**Objectif didactique** : montrer la nécessité de la démonstration pour confirmer ou infirmer une conjecture**Démarche choisie** : travail en groupes avec observation par l'enseignant des différentes stratégies de résolution puis présentation à l'oral la séance suivante des différentes démonstrations.**Description de l'activité** : les élèves travaillent via cette activité sur le paradoxe du puzzle de Lewis Carroll.

Afin de s'appropriier et de comprendre le problème, les élèves commencent par découper le puzzle, donné sous forme de carré puis le manipulent et le reconstituent sous forme de rectangle, afin de prendre conscience du paradoxe. Une mise en commun peut être faite après quelques minutes de recherches afin que chaque groupe puisse cibler les enjeux de cette activité.

Puis, les élèves doivent produire une démonstration de ce paradoxe : pourquoi, en reconstituant le puzzle, l'aire est-elle passée de 64 à 65 cm² ? Ils peuvent pour cela puiser dans tous les outils, en particulier ceux qu'ils ont vus au collège (Thalès, trigonométrie, vecteurs, équations de droites).

Durant cette séance, ils vont devoir rechercher les informations dans la figure afin d'identifier où se situe l'explication du paradoxe. Ils devront organiser leurs idées et séparer les informations dont ils sont certains (car données par la figure) de celles qu'il faut démontrer ou dont ils ont l'illusion (points alignés notamment). **Les échanges dans les groupes seront donc fructueux et chacun devra justifier les résultats qu'il avance et convaincre les autres de la véracité de ses propos.** La place de l'oral est donc prépondérante, dans un premier temps, à l'intérieur de chaque groupe. L'enseignant, placé en observateur, repérera les différentes stratégies de résolution afin d'organiser l'ordre de la présentation à l'oral des différents groupes (des démonstrations les moins abouties jusqu'à celles quasiment complètes).

Une fois cette séance de recherche terminée, chaque groupe devra présenter sa démonstration à l'ensemble de la classe, de préférence sans notes afin d'éviter la lecture de celles-ci et de montrer l'importance de l'argumentation. Les autres groupes valideront ou non les démonstrations présentées, les compléteront et les compareront avec la leur. Cela leur permettra ainsi de développer leur esprit critique. On encouragera les débats entre élèves, en renvoyant les différentes remarques et questions à l'ensemble de la classe, l'enseignant tenant uniquement le rôle de médiateur.

Éléments pour l'évaluation :

- Présenter sa démarche même si elle n'est pas aboutie et le cas échéant, les difficultés rencontrées
- Rechercher et trier l'information : faire la différence entre les données de la figure et les conjectures qu'il faut démontrer
- Enchaînement logique des idées (utilisation correcte des connecteurs)
- Utilisation d'un langage approprié

Observations : Travailler la démonstration en géométrie à l'oral est une plus-value car cela permet de dépasser l'obstacle que représente l'écrit pour beaucoup d'élèves. En justifiant leurs réponses face à leurs camarades dans un premier temps puis face à la classe entière, ils se rendront compte de l'importance de la démonstration en Mathématiques, avant de valider un résultat.

Cette activité s'inscrit tout à fait dans les recommandations du rapport Villani-Torossian : « *Les trois phases d'apprentissage peuvent se résumer dans le triptyque : manipuler, verbaliser, abstraire* ». http://cache.media.education.gouv.fr/file/Fevrier/19/0/Rapport_Villani_Torossian_21_mesures_pour_en_seignement_des_mathematiques_896190.pdf

Un prolongement est possible en classe de première, en lien avec la suite de Fibonacci, les dimensions des pièces du puzzle étant des termes de cette suite. On pourra ainsi utiliser la relation : $a_n^2 - a_{n-1}a_{n+1} = (-1)^{n-1}$, a_k avec k entier naturel étant un terme de la suite.

Mots-clés : posture de l'enseignant, organisation de l'espace, médiation.

Auteurs : Pascaline Feuilleley ; Sylvain Girod ; lycée Claude Monet

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCEE

Sciences de la vie et de la terre

REPERER ET EVALUER EN SITUATION LE DISCOURS ORAL

L'ORAL DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Production d'un discours en situation centré sur : communiquer en contexte spécifique

Discipline : Sciences de la vie et de la Terre

Niveau de classe : 1^{ère} Scientifique

Objectif cognitif : Identifier les structures impliquées dans la vision nette des objets

Objectif didactique : Développer l'esprit critique (évaluer et s'autoévaluer)

Démarche choisie : Dans un premier temps, les élèves endossent le rôle⁽¹⁾ d'ophtalmologistes travaillant à la clinique « Bellevue ». Ils doivent expliquer à leur patient (Mme X ou M. Y), au cours d'une consultation, l'origine du défaut de vision qu'ils rencontrent. Ainsi, succédant à une phase d'observations et de manipulations, les « élèves-médecins » rédigent une synthèse dont les illustrations seront présentées dans un diaporama. Dans un second temps, les « élèves-médecins » préparent un entretien oral avec leur patient. Lors de la présentation orale, les auditeurs « élèves-patients » évaluent les orateurs « élèves-médecins ». Puis, ils s'autoévaluent en s'appuyant sur les critiques constructives qui ont été discutées. Un bilan en classe entière est réalisé sous la forme d'une carte mentale.

TEMPS 1 : Travail préparatoire à la communication orale (2 heures + Travail maison)⁽²⁾

• **OBJECTIFS « REALISER »** : Réaliser une dissection d'un œil / Réaliser une préparation et une observation microscopique de cellules de cristallin / Réaliser une acquisition d'images

MODALITES / ORGANISATION : En Travaux pratique type TP puzzle, les élèves travaillent en binôme : le groupe 1 (une demie-classe) résout le cas médical du patient Mme X (atteint de presbytie) et le groupe 2 (une demie-classe) résout le cas médical du patient M. Y (atteint de cataracte)⁽³⁾

• **OBJECTIFS « COMMUNIQUER A L'ECRIT »** : Présenter une réponse argumentée sous la forme d'une synthèse / Présenter les illustrations accompagnant la synthèse dans un diaporama.

MODALITES / ORGANISATION : Travail en binôme à réaliser sur le temps personnel de l'élève.

TEMPS 2 : Communication orale et bilan (1 heure)

• **OBJECTIFS « COMMUNIQUER A L'ORAL »** : Présenter à l'oral une synthèse / Etre attentif et trier l'information.

MODALITES / ORGANISATION : Un binôme « élèves-médecins » du groupe 1 puis un binôme « élèves-médecins » du groupe 2 présentent oralement leur travail (= prise de parole en continu).

Les auditeurs (« élèves-patients ») constituent des groupes de 4 (association d'un binôme du groupe 1 et d'un binôme du groupe 2). Devant eux, ils ont à disposition des post-it sur lesquels ils devront noter les mots clés indispensables à la résolution du cas médical présenté oralement par les « équipes élèves-médecins ». Les tables sont disposées en îlots.

Après passage à l'oral, les auditeurs (« élèves-patients »), évaluent oralement les médecins en indiquant leur niveau scientifique : « expert, intermédiaire, débutant, ignorant » ainsi que la qualité de la prestation orale. Lors de cette évaluation, les auditeurs doivent identifier un point positif de la présentation (« je vous félicite d'avoir très bien... ») et proposer un point à améliorer (« pour améliorer votre production, vous pourriez... ») (= capacité à dialoguer). Ainsi, les critères de réalisation d'une synthèse sont précisés et les critères de la communication à l'orale sont esquissés⁽⁴⁾. Par effet « miroir », en s'appuyant sur les critiques constructives qui ont été citées, les auditeurs « élèves-patients » évaluent leur travail personnel en tant que « médecins ». Ainsi, ils peuvent identifier leurs points forts et les points qui leur restent à améliorer⁽⁵⁾.

En fin de séance, les diaporamas et les synthèses rédigées, ainsi que les « fiches d'auto-évaluation » sont remises à l'enseignant.

- **OBJECTIFS « INTERPRETER »** : Réaliser une carte mentale ⁽⁶⁾

MODALITES / ORGANISATION : Par équipe de 4, réorganisation des post-it sur lesquels les mots clés ont été identifiés afin de concevoir une carte mentale répondant au problème. Puis, mise en commun et critique des cartes mentales vidéo-projetées au tableau.

Observations et commentaires :

- (1) Le jeu de rôles permet d'identifier le niveau de langage à utiliser : employer des mots simples, des définitions précises pour faire comprendre la notion au patient.
- (2) Afin que les orateurs soient le plus à l'aise possible et pour dédramatiser le passage à l'oral, les élèves se préparent à l'exercice : ils structurent leur pensée, s'organisent au sein du binôme. Aucune consigne concernant le passage à l'oral n'est donnée, les critères seront discutés en classe suite aux critiques constructives des « élèves-patients ». Ce travail préparatoire témoigne de la complémentarité de l'écrit et de l'oral.
- (3) L'intérêt de fragmenter les notions cognitives à transmettre est de responsabiliser les élèves : les élèves d'un groupe sont les seuls à détenir les informations scientifiques. L'oral revêt alors un double enjeu : transmission des savoirs pour les « élèves-médecins » et enjeux de recueil des savoirs pour les auditeurs (élèves-patients) : ils devront être attentifs pour avoir l'ensemble des informations.
- (4) Critères de la prestation orale identifiée en classe :
 - Respect des règles de français (choix du vocabulaire, construction des phrases)
 - Discours suffisamment fort et avec assurance
 - Tenue correcte au tableau
- (5) L'objectif est de montrer l'intérêt de la critique positive : « les autres m'aident à progresser ». L'erreur est au service des apprentissages.
- (6) Le professeur s'assure ainsi de la compréhension des phénomènes par le plus grand nombre. La carte mentale, très visuelle, permet l'identification rapide des erreurs.
- (7) Le jeu de rôles permet d'identifier le niveau de langage à utiliser : employer des mots simples, des définitions précises pour faire comprendre la notion au patient.
- (8) Afin que les orateurs soient le plus à l'aise possible et pour dédramatiser le passage à l'oral, les élèves se préparent à l'exercice : ils structurent leur pensée, s'organisent au sein du binôme. Aucune consigne concernant le passage à l'oral n'est donnée, les critères seront discutés en classe suite aux critiques constructives des « élèves-patients ». Ce travail préparatoire témoigne de la complémentarité de l'écrit et de l'oral.
- (9) L'intérêt de fragmenter les notions cognitives à transmettre est de responsabiliser les élèves : les élèves d'un groupe sont les seuls à détenir les informations scientifiques. L'oral revêt alors un double enjeu : transmission des savoirs pour les « élèves-médecins » et enjeux de recueil des savoirs pour les auditeurs (élèves-patients) : ils devront être attentifs pour avoir l'ensemble des informations.
- (10) Critères de la prestation orale identifiée en classe :
 - Respect des règles de français (choix du vocabulaire, construction des phrases)
 - Discours suffisamment fort et avec assurance
 - Tenue correcte au tableau
- (11) L'objectif est de montrer l'intérêt de la critique positive : « les autres m'aident à progresser ». L'erreur est au service des apprentissages.
- (12) Le professeur s'assure ainsi de la compréhension des phénomènes par le plus grand nombre. La carte mentale, très visuelle, permet l'identification rapide des erreurs.

Auteure : Sandie Chicot, lycée Raymond Queneau

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCEE

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE Annexes

Grille d'évaluation des « élèves-médecins » présentant l'oral :

ENQUETE DE SATISFACTION / Evaluer la présentation de vos médecins en entourant le niveau atteint :

LE CONTENU SCIENTIFIQUE								
Synthèse réussie		Synthèse maladroite				Pas de synthèse		
Eléments scientifiques suffisants				Eléments scientifiques insuffisants				Pas d'éléments scientifiques répondant au problème
Rédaction et/ou schémas correct(s)	Rédaction et/ou schémas maladroit(s)	Rédaction et/ou schémas correct(s)	Rédaction et/ou schémas maladroit(s)	Rédaction et/ou schémas correct(s)	Rédaction et/ou schémas maladroit(s)	Rédaction et/ou schémas correct(s)	Rédaction et/ou schéma(s) maladroit(s)	
Expert ★★★★		Intermédiaire ★★★		Débutant ★★		Ignorant ★		

LA PRESTATION ORALE



Satisfaisante



A améliorer



Décevante

Je vous félicite d'avoir très bien :

Pour améliorer votre production vous pourriez :

Grille d'auto-évaluation :

Quasi identique à la précédente mais sans la rubrique « La prestation orale » et accompagnée des catégories « Je me félicite d'avoir très bien : » et « Pour améliorer ma production je pourrais : »

Rubrique supplémentaire dans la grille d'évaluation du professeur :

OBJECTIFS	Barème d'évaluation	
Développer son esprit critique	Les points forts et les points à améliorer sont	... correctement identifiés, l'auto-évaluation est pertinente ★★★
 partiellement identifiés, l'auto-évaluation est incomplète ★★
 non identifiés, l'auto-évaluation est erronée

Auteure : Sandie Chicot, lycée Raymond Queneau

L'ORAL DANS TOUTES LES DISCIPLINES

L'ORAL DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Ressources en ligne, sur les sites académiques et nationaux



Rubrique à compléter

Enseigner l'oral à l'école : l'oral pour construire du sens ; les genres de l'oral ; l'oral de socialisation ; les interactions

<https://www.ac-caen.fr/politique-educative/soutien-et-accompagnement-aux-projets-des-equipes/linnovation-pedagogique-cardie/enseigner-loral-a-lecole/>

Créer une vidéo Booktube pour rendre compte d'une lecture cursive

<http://lettres.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article588>

Sciences et langage au cycle 3, académie de Normandie, périmètre Rouen

<https://view.genial.ly/5c045383c9372479ea590e38>

Padlet académique Arts plastiques ressources sur l'oral

https://fr.padlet.com/sylvie_gautier/oral

Site Anglais de l'académie de Normandie, périmètre Caen : « délier les langues »

<https://anglais.discip.ac-caen.fr/spip.php?article420>

Conférence de Sylvie Plane

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-au-plurilinguisme/conference-sylvie-plane>

Interview d'Elisabeth Bautier, l'oral comme moyen d'apprentissage

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_1342359/l-oral-comme-moyen-d-apprentissage-interview-d-elisabeth-bautier

Padlet « l'oral, les oraux »

https://padlet.com/martine_amable/11m6h0jf7gwd

séminaire national de mai 2019 « la prise en compte de l'oral au lycée »

<https://eduscol.education.fr/cid140653/la-prise-en-compte-de-l-oral-au-lycee-travailler-les-competences-orales-avec-les-eleves.html>

L'ORAL À APPRENDRE : UNE MATIÈRE À ENSEIGNER

Il s'avère parfois nécessaire de consacrer un laps de temps à didactiser l'oral pour faire apparaître ses spécificités plus clairement aux élèves, notamment à ceux qui restent en difficulté. Les formes orales (quelle différence entre raconter et argumenter, reformuler et résumer, développer et expliquer ?), la grammaire particulière de l'oral (déictiques, construction de phrases, enchaînements, etc.), les variations de langage et leur rapport au contexte (norme, licences, niveaux de langue), le rôle du corps et de la voix sont les principaux éléments abordés dans cette didactique. Les collégiens savent en général quels critères de réalisation sont nécessaires à une prestation orale ; ils ont déjà connaissance de plusieurs de ces éléments.

C'est l'association étroite entre l'entraînement régulier et ces temps réflexifs qui permet de progresser. On peut faire porter l'entraînement plus spécifiquement sur trois capacités fondamentales :

- la prise de parole en continu ;
- la capacité à dialoguer ;
- la capacité à argumenter.

Ces trois capacités sont au cœur des épreuves orales au lycée et indispensables à la réussite professionnelle.

L'entraînement et l'observation réflexive n'ont de sens qu'en mettant la pratique de l'oral en rapport avec la maîtrise d'un contenu. Il faut avoir en mémoire des connaissances et parler ce que l'on a compris. Le choix des sujets pour s'entraîner est donc important. L'évaluation est également attentive à la mobilisation du corps et de la voix, à la clarté des propos et à la qualité des interactions lors d'un dialogue.

Une progressivité peut consister à complexifier les thèmes à aborder, à augmenter le temps de prise de parole, à accroître les attentes quant au langage utilisé, à demander un usage toujours plus stratégique du corps et de la voix.

Grand Oral : bulletin officiel spécial n°2 du 13 février 2020

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39449

« Finalité de l'épreuve : l'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation, et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel.

Evaluation de l'épreuve : le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction.



Aménagement de l'épreuve orale : les candidats à l'examen du baccalauréat général ou technologique dont les troubles impactent la passation de l'épreuve orale (troubles neurodéveloppementaux, troubles du langage oral ou de la parole, troubles des fonctions auditives, troubles psychiques, troubles des fonctions motrices ou maladies invalidantes, etc...) qui souhaitent bénéficier d'aménagements de l'épreuve orale peuvent en faire la demande selon les procédures en vigueur. »

A consulter :

Cap école inclusive <https://eduscol.education.fr/cid144057/cap-ecole-inclusive.html>

L'orientation du lycée vers le supérieur <https://eduscol.education.fr/cid146486/parcoursup.html>

Dans les fiches suivantes, des modalités pour enseigner explicitement l'oral durant les heures de cours sont exposées.

 **OUTIL DE LECTURE** : tableau à compléter pour accompagner la lecture des fiches par discipline 

DISCIPLINES	Modalités de l'enseignement explicite de l'oral	Autres idées d'exploitation
Lettres Histoire (voie professionnelle)	Faire comprendre les critères de réussite (auto-évaluation)	
Philosophie	Exploiter le cercle de parole pour l'acquisition d'une notion	
Langues vivantes	Exploiter le CECRL dans toutes les disciplines	
Sciences économiques et sociales	Activer toutes les dimensions de l'oral dans la mise en œuvre du programme	
Arts plastiques	Repérer les conduites discursives à la lecture des programmes	
Humanités Littérature et Philosophie	Exploiter dans tous les cours le thème de la spécialité : la parole (1 ^{ère})	
Accompagnement personnalisé en seconde	S'inspirer des tests expérimentaux 2018 pour organiser des entraînements	

Nota bene : expérimentation « éloquence » en classe de troisième

Depuis la rentrée 2019, l'expérimentation d'un enseignement « éloquence » en classe de troisième concerne plusieurs collèges, une quarantaine dans l'académie de Normandie. Il se dispense sur une plage fléchée « éloquence » dans l'emploi du temps.

La Direction Générale de l'Enseignement Scolaire définit ainsi le cadre pédagogique de l'expérimentation (courrier du 5 mars 2019) :

« Il ne s'agit pas d'un enseignement des techniques oratoires déconnectées d'enjeux artistiques et éthiques, ni de communication. L'enjeu fondamental est d'améliorer les compétences orales :

- en faisant parler les élèves entre eux ;
- en créant les conditions de véritables échanges régulés ;
- en développant les compétences d'argumentation et d'écoute de l'autre ;
- en leur apprenant à bien s'exprimer à plusieurs, par le collectif ;
- en leur donnant la possibilité et les moyens de s'engager dans leur parole.
-

Le français est la discipline d'ancrage de cet enseignement qui peut cependant faire l'objet de projets plus larges, interdisciplinaires. Il doit être conçu en lien avec la place faite au théâtre et au spectacle vivant dans l'établissement. »

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

Lettres – Histoire bac pro CAP

L'ORAL, MATIÈRE À ENSEIGNER

L'ORAL DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Production d'un discours en situation centré sur : exposer ; débattre ; évaluer ; s'auto-évaluer

Discipline : lettres/ histoire (démarche transférable à toutes les valences).

Niveau de classe : seconde bac pro / première année de CAP (les élèves entrants).

Démarche choisie : elle s'inscrit dans une démarche explicite de l'enseignement de l'oral considéré comme objet d'apprentissage. Il s'agit d'explicitier et de faire expliciter les objectifs et les démarches mises en œuvre lors de la séance, d'outiller les élèves (méthodologie) et de les habituer à verbaliser leurs apprentissages pour qu'ils comprennent pourquoi ils font, ce qu'ils font et comment le faire le mieux possible en fonction de ses capacités (« donner *du sens aux apprentissages* »).

Description de l'activité : l'activité présentée est intercalée entre un travail d'enquête historique sur un navigateur du XVI^e ou XVIII^e siècle et sa restitution sous forme d'un exposé oral devant le groupe classe. Il s'agit d'un travail réalisé en groupe (deux binômes par groupe), laissant une large autonomie aux élèves. Chaque binôme présente pendant 3 à 4 minutes son exposé pendant que l'autre binôme le filme.

<p>Élément déclencheur de la séance</p> <p>Co-construction entre pairs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Visionnage des vidéos et recueil des impressions : positives, à améliorer, en les justifiant pour faire émerger les premiers critères à retenir. - Le visionnage du support sans le son permet d'analyser la partie communication (le non verbal, l'utilisation du support). - Le visionnage du support sans l'image permet d'analyser les aspects linguistiques et discursifs. - Pour chaque exercice : repérage des points forts, points à améliorer, les justifier et envisager une remédiation (les conseils que vous pourriez donner).
<p>Mise en commun</p> <p>Mutualisation + Associer les élèves au processus d'apprentissage</p>	<p>Finally, what does it mean to be competent in oral ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des critères sélectionnés par chacun des groupes (choix, classement, élaboration d'une grille de critères). - Bilan des séquences filmées (réussites, les axes d'amélioration). - Proposition de thématiques de travail pour améliorer l'oral (reprise des critères). - Émergence de la nécessité de différencier les apprentissages. - Méthodologie et exercices d'application sur la thématique choisie par les élèves (fiche de méthodologie).
<p>Mise en pratique</p> <p>Auto-évaluation Co-évaluation entre pairs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstitution des groupes initiaux. - Chaque binôme du groupe, disposant de la grille de critères validée, de la fiche de méthodologie et de l'expérience des exercices précédents, reprend son exposé et le présente pendant 3 à 4 minutes (activité filmée). - Chaque groupe s'autoévalue, co-évalue et propose un bref bilan.
<p>Mise en commun</p> <p>Bilan</p> <p>Associer les élèves au processus d'apprentissage</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan : un rapporteur par groupe (plus-value de la démarche, ce qui reste à construire). - Émergence d'un besoin de différenciation des apprentissages. - Élaboration d'une grille de progressivité des apprentissages sur l'année.

Éléments pour l'évaluation : Dans cette séquence il y a une progressivité et une complémentarité dans l'usage de l'évaluation (auto-évaluation, co-évaluation évaluation). Elle est considérée comme étant, au service des apprentissages, ce qui permet d'une part au professeur de mesurer les progrès et les besoins des élèves pour mieux les accompagner (différenciation) et d'autre part, permet aux élèves de mieux se connaître pour progresser. Les grilles de critères et de progressivité permettent un suivi et des rétroactions.

L'évaluation est aussi celle des apprentissages ce qui atteste à un moment donné l'état des compétences acquises, ce qui est le cas avec l'exposé final.

Observations : Cette démarche n'est pas novatrice, elle explicite seulement les objectifs et les différentes étapes des apprentissages pour mieux accompagner les élèves, les réconcilier avec une pratique souvent considérée comme allant de soi (parler, c'est naturel), mais qui mérite un enseignement au même titre que l'écrit.

Auteure : Nathalie Barral, lycée Fernand Léger

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

Philosophie Le cercle de paroles 1/2

L'ORAL, MATIÈRE À ENSEIGNER

L'ORAL DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Production d'un discours en situation centré sur : discuter

Discipline : Philosophie

Niveau de classe : première / terminale

Démarche choisie : En situation de **discussion** organisée pour découvrir une notion ou en bilan de séquence avec une auto-évaluation effectuée par les élèves. (Ce dispositif est inspiré de la DVDP théorisée par Michel Tozzi.)

Description de l'activité : Dans **un autre espace** que la salle de classe traditionnelle, l'enseignant et les élèves sont disposés en rond. **Des rôles** sont attribués à certains élèves (président de séance, synthétiseur, compteur de parole, journalistes, observateurs, discutants).

Les règles sont rappelées en début d'atelier. À l'issue d'**une minute d'attention**, la **question** est annoncée par le président de séance. Le président distribue la parole et privilégie ceux qui n'ont pas ou peu parlé. Une fois la discussion terminée (la durée est fixée à l'avance), l'enseignant anime la **phase métacognitive** sur la discussion Qu'avez-vous pensé de la discussion ? Qu'est-ce qui vous a plu ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ? Pistes pour améliorer les prochaines séances... à partir des **remarques** des élèves suivant leurs rôles, et des **outils d'auto-évaluation**.

La durée de la séance varie selon le temps disponible et l'aisance des élèves. Il est possible de commencer par 20 minutes de discussion et d'allonger au fur et à mesure des séances. La phase de métacognition est généralement plus courte que la discussion.

Les éléments d'auto évaluation :

Cercle de parole, tableau de l'élève, tableau des observateurs (cf. annexe)

Affiche, texte des journalistes, enregistrement

L'usage réflexif de la langue de ce dispositif donne droit à la particularité de l'oral, qui n'est pas seulement un « écrit oralisé », une expression orale de l'écrit mais a ses **particularités propres** : réactivité, altérité, communauté. Il permet également aux élèves de préparer les élèves à un usage démocratique de la parole.

Observations :

Cet exercice nécessite au préalable une compréhension des rôles et pour être efficace une certaine régularité afin que les fonctions tournent au cours des séances. Il nécessite en outre une certaine « bonne volonté » de la part des élèves de la classe. Ce dispositif s'adapte aux différents objectifs pédagogiques et peut être approprié et modifié par les élèves et l'enseignant qui le pratiquent (cf. Tableau réalisé par l'élève, ajouter des rôles ex : dessinateurs...).

Sources :

http://ww2.ac-poitiers.fr/ia79-pedagogie/IMG/pdf/ress_emc_discussion_dvp_464017.pdf

<http://www.educ-revues.fr/Diotime/>

Auteure : Charlie Renard, lycée Saint-Joseph.

Explicitation des composantes du dispositif « cercle de paroles » :

Une discussion :

La pratique du débat réglé est fréquemment utilisée pour travailler l'oral en classe. L'inconvénient de ce dispositif est qu'il présuppose une volonté de (con)vaincre ou de (dé)battre avec un adversaire contre qui on lutte plutôt qu'un partenaire avec qui l'on cherche. La parole est vécue d'emblée comme une joute verbale et la volonté de gagner peut primer sur une recherche authentique du vrai.

Cet effet peut être amplifié par le groupe. C'est pourquoi **la discussion**, du latin *discussio* (« secousse, examen attentif ») rend compte davantage de l'ébranlement dans un échange de la pensée personnelle par les pairs sous la conduite vigilante de l'enseignement. Changer d'avis, dans ce dispositif, ce n'est pas se contredire.

Un espace communicationnel

L'espace de la salle de classe est encore fortement marqué par le paradigme d'une école favorisant les cours magistraux : une opposition frontale maître/classe, des élèves qui se tournent le dos et ne se voient pas, un espace non propice à l'écoute et au dialogue entre les élèves. Le cercle instaure un autre espace communicationnel, propice aux échanges. L'enseignant est à l'intérieur du cercle, et non en surplomb des élèves assis.

Les règles :

Les règles rappelées au début de chaque discussion sont la garantie du bon déroulement de la discussion. Pour la forme : écouter les autres, ne pas couper la parole, ne pas se moquer, ne pas applaudir, ne parler que si le président a donné la parole, droit de ne pas parler mais devoir d'essayer de le faire. Pour le fond : justifier ses propos, marquer par un signe ce qu'on s'apprête à faire en parlant (objection, reformulation, nouvelle idée...).

Les rôles :

L'élève président répartit la parole selon des règles (donner la parole à ceux qui lèvent la main, avec priorité à ceux qui ne se sont pas exprimés en fonction de ce que note le compteur de parole) régule les processus socio-affectifs (rire, agressivité, bavardages...), il ouvre et ferme la séance selon le temps convenu préalablement avec l'enseignant, il gère le synthétiseur en lui donnant la parole lorsqu'il l'estime nécessaire. **L'élève synthétiseur** écoute et essaie de comprendre, note ce qu'il a compris, et renvoie au groupe lorsque le président le lui demande ce qu'il a retenu à partir de ses notes. Il ne participe pas à la discussion, car il a déjà un travail complexe à faire. **Le compteur de parole** est chargé de noter la circulation de la parole à l'aide d'outils graphiques ou tableaux (cf. annexe). **Les journalistes** prennent des notes et réalisent un rapport écrit pour la séance suivante. **Les observateurs** repèrent les types d'intervention des discutants (exemples/contre-exemples, objection, conséquences, définition, justifications, reformulation, hypothèses...) ainsi que la forme et le déroulement général de la discussion. **Les élèves discutants** doivent essayer de participer oralement en justifiant leurs propos, en respectant les règles et en s'efforçant de faire avancer de manière constructive la discussion.

Chaque rôle développe des compétences précises : **le président** apprend la capacité sociale à donner la parole dans un groupe ; **le synthétiseur** à écouter et comprendre la parole d'autrui et être la mémoire collective d'un groupe ; **le discutant** à oser intervenir en public, élaborer sa pensée à l'oral et en réaction à l'altérité, à contribuer à l'avancée collective d'un débat et prendre conscience de ce qu'il fait en parlant ; **l'observateur** à se distancer de son groupe pour en analyser le fonctionnement.

La minute d'attention :

Il est important de marquer une différence entre le bavardage, la conversation spontanée et le temps de la discussion. La minute d'attention est un rituel qui permet tout à la fois de symboliser un « autre temps » par une certaine sacralité, et de mettre en place les conditions de la réflexion.

La question et le support :

Selon les objectifs poursuivis, la question peut être choisie par les élèves selon leurs envies du moment (intérêt pour l'oral en lui-même). Elle peut amorcer une réflexion pour « entrer » dans un nouveau thème. La question peut alors être créée par le groupe lui-même lors de la séance précédente à partir d'un ou plusieurs support(s) inducteur(s) (texte, image, extraits de films...). L'intérêt de cet exercice est double puisqu'il permet de travailler **ce qu'est une question** à partir de laquelle on peut « discuter » (qui génère une diversité de réponses, une problématique...) et il permet aux élèves de **s'approprier la question** puisqu'ils l'auront « conçue ». Elle peut aussi être formulée par l'enseignant dans la logique plus globale de la progression de son cours **en début ou bilan de séquence**. Le professeur peut demander par exemple de **se référer à des auteurs/doctrines vus en classe**.

Le rôle de l'enseignant :

L'enseignant peut être perturbé dans un premier temps par le **changement de posture** qu'implique ce dispositif. En effet, il ne se place plus comme détenteur de la parole légitime, en tout cas pendant la phase discussion. Il met en place le dispositif, étaye une fonction qui faiblit mais ses interventions dépendent de ses objectifs et de sa sensibilité : il peut lancer et relancer quand on s'égaré par exemple, demander une précision, une définition, reformuler, dégager les contradictions, encourager à parler et valoriser ce qui est dit (« c'est une nouvelle idée », « ceci est un exemple de » etc.). Il n'évalue cependant pas ce qui est dit et ne donne pas son avis. L'idéal étant que le groupe fonctionne au maximum en autonomie. En revanche, il anime la phase de métacognition qui suit la discussion dont l'objectif est de prendre conscience du fonctionnement des processus par la verbalisation afin de l'améliorer. On peut par exemple observer le cercle de parole afin de voir si la parole a été distribuée équitablement et/ou si tout le monde a souhaité ou non participer, les problèmes qui ont été rencontrés (« pas d'idées, silences... »). Cette phase a d'ailleurs pour effet de tirer profit de l'erreur ou de l'échec : « Qu'est-ce qui a fait que la discussion n'a pas fonctionné ? » « a tourné en rond ? » « Pourquoi personne n'arrivait à s'écouter ? »... Les observateurs, muets pendant la phase de discussion ont ici un rôle prépondérant. Ils permettent d'analyser ce qui s'est passé : l'oral n'est plus le fuyant, le fugitif, l'insaisissable mais les différents participants peuvent prendre conscience de sa matérialité grâce à cette phase de métacognition et à partir des différents outils.

Les enjeux : Outre les enjeux philosophiques (mais ce dispositif est transposable dans d'autres disciplines), ce dispositif soulève aussi des enjeux linguistiques car il permet de considérer l'élève comme un « interlocuteur valable » selon la formule de Françoise Dolto. L'élève n'est pas tenu de donner « la bonne réponse » mais a la possibilité d'écouter d'abord puis de s'exprimer et de rectifier sa pensée en prenant part à la parole de manière volontaire. Ce type de pratique permet aux élèves moins habitués à prendre la parole de prendre confiance et progressivement de gagner en estime de soi.

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

L'oral en langues vivantes

L'ORAL MATIÈRE À ENSEIGNER

L'oral en langues vivantes : s'inspirer du « Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues » (CECRL) pour faire progresser les élèves à l'oral dans toutes les disciplines

La didactique de l'oral en langues vivantes ne consiste pas à réguler les échanges, à monopoliser la parole ou au contraire à s'effacer pour laisser parler les élèves. Il ne s'agit pas de mesurer la quantité des interventions. Les compétences verbales à construire sont très variées et ne se résument pas à cette simple « participation ».

Les compétences sont tellement variées qu'il est difficile de prévoir des progressions qui respectent l'âge des élèves (capacité à argumenter) ou les différents savoirs (résumer un discours, reformuler, décrire un phénomène). Le volume complémentaire du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) avec de nouveaux descripteurs aide à appréhender les différentes compétences et la déclinaison des savoirs plus ou moins complexes en établissant une progressivité dans les apprentissages en fonction d'un niveau de référence.

Les programmes de langues vivantes sont adossés au CECRL et établissent des correspondances entre ses niveaux (de pré A1 à B2) et les niveaux de classes du premier et du second degré.

Prenons par exemple les différentes activités de productions orales en continu :

- Monologue suivi : donner des informations
- Monologue suivi : décrire une expérience
- Monologue suivi : argumenter
- Faire des annonces
- S'adresser à un auditoire

Si nous nous arrêtons sur « faire des annonces publiques », nous pouvons remarquer l'absence de descripteurs pour les niveaux pré A1 et A1. Cette activité n'est donc pas envisageable à ces niveaux. En revanche elle est pertinente en A2, B1 et B2 :

A2 : peut faire de très brèves annonces préparées avec un contenu prévisible et appris de telle sorte qu'elles soient intelligibles pour des auditeurs attentifs.

B1 : peut faire de brèves annonces préparées sur un sujet proche des faits quotidiens dans son domaine, éventuellement même avec un accent et une intonation étrangers qui n'empêche pas d'être clairement intelligible.

B2 : peut faire des annonces sur la plupart des sujets généraux avec un degré de clarté, d'aisance et de spontanéité qui ne procure à l'auditeur ni tension ni inconfort.

Le document dans son intégralité se trouve à l'adresse suivante :

<https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>

Les objectifs visés seront donc déclinés par étapes, en respectant une progression linguistique en relation avec des tâches verbales qui vont permettre de les réaliser. Les descripteurs proposés commencent par le verbe « peut » ; ils ne mettent pas l'accent sur ce que l'élève ne sait pas encore.

C'est un outil destiné à aider à la planification du cours, en partant de ce que l'élève a besoin de faire avec la langue.

On peut s'inspirer en équipe pluridisciplinaire de l'usage du CECRL afin de construire une progressivité pour enseigner l'oral.

A consulter :

« délier les langues » <https://anglais.discip.ac-caen.fr/spip.php?article420>

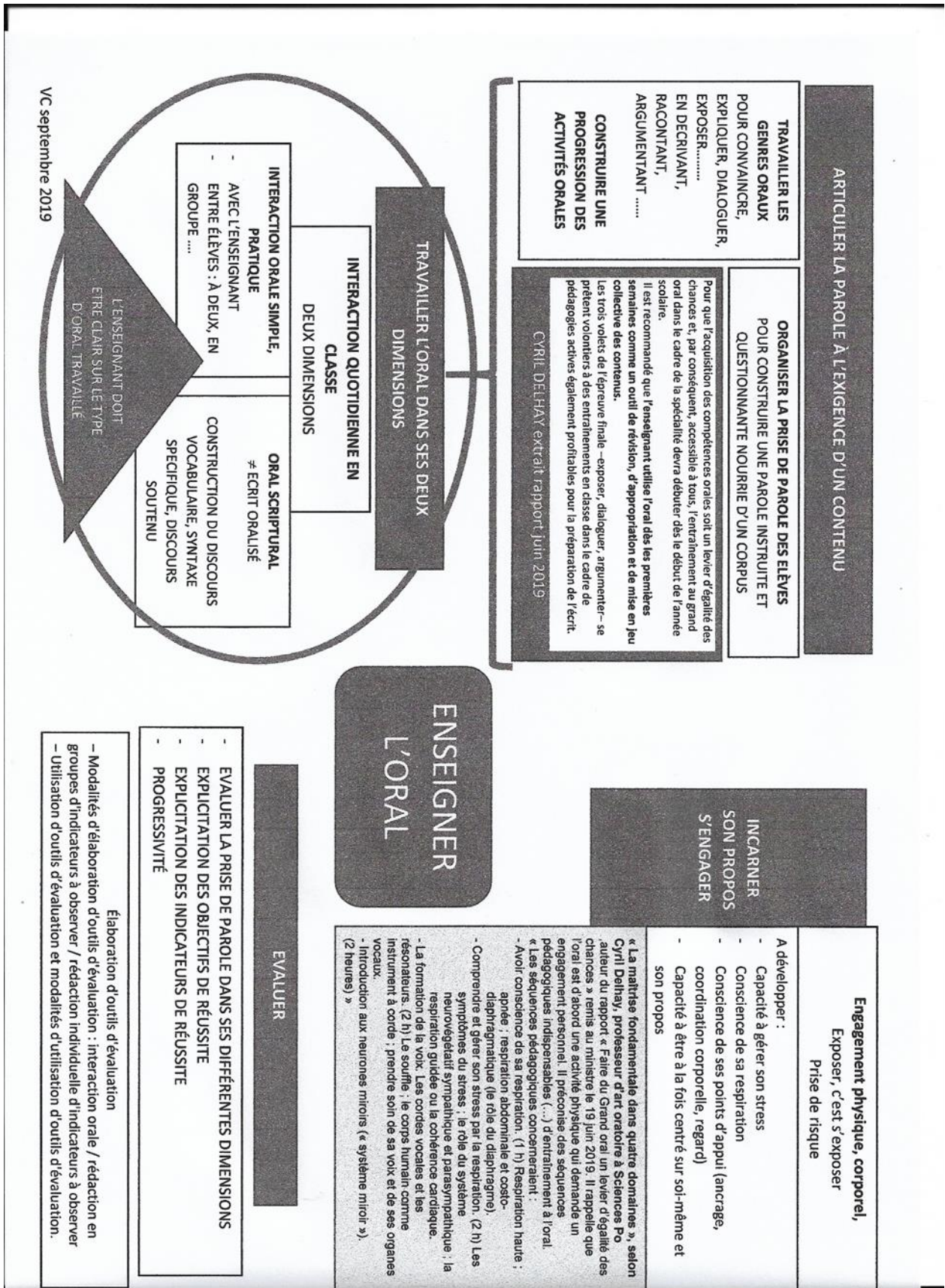
« European language portfolio » https://www.ecml.at/Portals/1/ELP_Portfolios/d0855489-1020-4fac-9722-e2a654e7c596.pdf?ver=2011-10-09-184800-560

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

Sciences économiques et sociales

L'ORAL MATIÈRE À ENSEIGNER

Schéma récapitulatif de l'enseignement de l'oral dans la discipline



ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

Arts plastiques

L'ORAL MATIÈRE À ENSEIGNER

Repérer les conduites discursives à enseigner dans les programmes de la discipline

L'ORAL DANS LES NOUVEAUX PROGRAMMES ARTS PLASTIQUES DE LYCÉE :

« Les enseignements artistiques s'inscrivent pleinement dans la formation générale du lycéen. Ils contribuent au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre »

■ Compétences travaillées en classe de SECONDE :

« Les compétences travaillées en classe de seconde s'inscrivent dans la continuité de celles du collège. Elles en reprennent les éléments structurants et s'organisent autour de nouveaux questionnements ».

Questionner le fait artistique	Exposer l'oeuvre, la démarche, la pratique
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une oeuvre - Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les oeuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions - Interroger et situer oeuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et du spectateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires
Attendus en fin d'année de seconde :	
Questionner le fait artistique <i>Expliciter</i>	Exposer l'oeuvre, la démarche, la pratique
L'élève est capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Présenter la composition ou la structure matérielle d'une oeuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié; - Analyser une oeuvre en faisant apparaître son intérêt artistique, de l'interpréter d'une manière sensible et réflexive 	L'élève est capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Motiver ses choix, entendre des observations et engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs

■ Compétences travaillées en classe de PREMIÈRE et TERMINALE :

« Les compétences travaillées couvrent l'ensemble du cycle terminal. Elles reprennent celles introduites en seconde. Le professeur dispose de ce cadre commun pour tout le parcours de formation au lycée. Il en hausse progressivement le niveau d'exigence et de complexité en se référant aux attendus de fin de cycle ».

Les programmes « laissent aux professeurs la liberté de mettre en oeuvre un projet annuel adapté aux attentes et besoins de tous les élèves, dans le contexte singulier de chaque établissement ».

Questionner le fait artistique	Exposer l'oeuvre, la démarche, la pratique
<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et interpréter une pratique, une démarche, une oeuvre - Établir une relation sensible et structurée par des savoirs avec les oeuvres et s'ouvrir à la pluralité des expressions - Interroger et situer oeuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et du spectateur 	<ul style="list-style-type: none"> - Dire et partager sa démarche et sa pratique, écouter et accepter les avis divers et contradictoires - Être sensible à la réception de l'oeuvre d'art, aux conditions de celles-ci questions qu'elles soulèvent et prendre part au débat suscité par le fait artistique
Attendus en fin d'année / fin de cycle :	
Questionner le fait artistique <i>Expliciter</i>	Exposer l'oeuvre, la démarche, la pratique
L'élève est capable de : <ul style="list-style-type: none"> - Présenter la composition ou la structure matérielle d'une oeuvre, d'identifier ses constituants plastiques en utilisant un vocabulaire descriptif précis et approprié - Analyser une oeuvre, en utilisant un vocabulaire précis et approprié, pour identifier composition, structure matérielle et constituants plastique - Interpréter de manière sensible et réflexive à partir d'une analyse préalable - Exposer oralement ou dans un texte, construit et argumenté en utilisant un vocabulaire approprié, ses réflexions et analyses en réponse à une question ou un sujet donné (SPÉCIALITÉ) 	<ul style="list-style-type: none"> - Motiver ses choix, entendre des observations et engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs - Présenter sa démarche par différents moyens, oralement et à l'écrit, en choisissant des langages et techniques permettant de donner à voir avec efficacité un projet, une démarche, une réalisation (SPÉCIALITÉ) - Engager un dialogue sur son travail et celui de ses pairs en motivant des choix et écoutant les observations (SPÉCIALITÉ)
Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive <i>Mettre en oeuvre un projet artistique individuel ou collectif</i>	Attendus plus transversaux
L'élève est capable de : <ul style="list-style-type: none"> - s'engager dans une démarche personnelle, en appréhendant sa nature, ses contenus et sa portée, en justifiant des moyen choisis - Rendre compte oralement des intentions de sa production, d'exercer son sens critique pour commenter et interpréter son propre travail, d'analyser sa contribution dans un travail de groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise lexicale - Capacité à rendre compte avec clarté, oralement et par écrit

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

Humanités Littérature et Philosophie

L'ORAL MATIÈRE À ENSEIGNER

Les élèves de première ayant choisi cette spécialité vont bénéficier d'un enseignement sur la Parole qui intègre l'enseignement de l'oral aux savoirs. La rhétorique et les grands orateurs antiques ou modernes sont en particulier étudiés. Il peut être intéressant de mettre à profit les connaissances et compétences de ces élèves pour qu'ils les partagent avec leurs camarades.

ENSEIGNEMENT « HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE »

<https://eduscol.education.fr/cid144169/hlp-bac-2021.html>

Extrait du programme de première :

« Dès la classe de première, une part significative du travail concerne l'oral, et cela, notamment, dans la perspective du « grand entretien » prévu aux épreuves terminales du baccalauréat.

Première, semestre 1

Les pouvoirs de la parole

Période de référence :

De l'Antiquité à l'Âge classique

L'art de la parole

L'autorité de la parole

Les séductions de la parole

La première partie de l'enseignement a pour objet le rôle du langage et de la parole dans les sociétés humaines. Elle porte sur :

- les arts et les techniques qui visent à la maîtrise de la parole publique dans des contextes variés, notamment judiciaires et politiques, artistiques et intellectuels ;
- les formes de pouvoir et d'autorité associées à la parole sous ses formes diverses ;
- la variété de ses effets : persuader, plaire et émouvoir

Nourri par la découverte d'oeuvres et de discours principalement issus de la période de référence, cet enseignement a en particulier pour objectif d'apprendre à :

- repérer, apprécier et analyser les procédés et les effets de l'art de la parole ;
- mettre en oeuvre soi-même ces procédés et ces effets dans le cadre d'expressions écrites et orales bien construites ;
- mesurer les questions et les conflits de valeurs que l'art de la parole a suscités. »

Ressource « Littérature : l'apprentissage de l'oral au service de l'étude des textes »

L'apprentissage de l'oral ne passe pas nécessairement par des séances spécifiques, et ne passe surtout pas par des activités dissociées des connaissances et des activités de lecture et d'interprétation qui sont au coeur de l'enseignement des Humanités. C'est au contraire une pratique régulière de l'oral, au fil des travaux variés de la classe, qui permet d'en appréhender successivement les nombreuses facettes, et de construire pour les élèves un véritable apprentissage.

En classe de première, le thème du premier semestre, consacré à la parole, ne manque pas de favoriser tout particulièrement l'intégration de l'enseignement de l'oral aux savoirs : on met en oeuvre, dans la classe, une parole sur laquelle on réfléchit, par la découverte de considérations théoriques (relevant de la rhétorique, de la linguistique, de la philosophie...), mais aussi à travers des oeuvres littéraires qui tout à la fois la manifestent, l'explorent et l'interrogent

Exemple de sujet de réflexion à l'épreuve de fin de première (sujet zéro n°2) :

Question de réflexion philosophique :

La parole peut-elle être une arme sociale ?

Pour construire votre réponse, vous vous référerez au texte ci-dessus, ainsi qu'aux lectures et connaissances, tant littéraires que philosophiques, acquises durant l'année.

ENSEIGNER L'ORAL AU LYCÉE

Accompagnement personnalisé

L'ORAL MATIÈRE À ENSEIGNER

Test de positionnement de Seconde (extrait du document dgesco18eva2)

Expérimentation d'un test de Production et interaction orales (2018)

Support Question

10 minutes de préparation ; 10 minutes d'interrogation

Ceci n'est pas un test de connaissances* mais de compétences orales. Les deux compétences évaluées sont la prise de parole en continu (5 minutes) et l'interaction (5 minutes). Le déroulé est le suivant :

- 1 – vous vous présentez (1 minute)
- 2 – vous répondez à la question ci-dessous (4 minutes)
- 3 – vous vous entretenez avec le jury (5 minutes)

Sujet sans support

Écouter, regarder : que préférez-vous ?

Sujet avec support (photographie, tableau...)

Donnez un titre à ce tableau et expliquez votre choix



Grille d'évaluation

Qualité de la prise de parole en continu 5'		Qualité de l'interaction 5'		Maîtrise de la voix (présentation + entretien)		Qualité de la langue (présentation + entretien)	
Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages OU énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	1	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	1	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation.	1	Langue élémentaire, voire fautive. Lexique peu précis et peu étendu.	1
Discours articulé et assez clair mais <i>propos schématique</i> et/ou bref.	2	L'entretien permet une amorce d'échange.	2	Le discours devient plus audible et intelligible au fil du test mais demeure monocorde.	2	Tendance à la répétition ou à la formulation vague. Syntaxe peu variée.	2
Discours articulé et pertinent.	3	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions de l'évaluateur.	3	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée.	3	Syntaxe correcte et lexique approprié.	3
Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	4	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	4	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes...)	4	Langue précise : syntaxe maîtrisée, lexique diversifié ET/OU utilisation personnelle, voire créative, des ressources de la langue.	4

* Ce test expérimental évalue les compétences orales indépendamment de l'évaluation de connaissances acquises. L'indication « ceci n'est pas un test de connaissances » a vocation à rassurer l'élève qui s'apprête à être testé à l'entrée en seconde. Dans le cadre d'un enseignement de l'oral en AP, il est nécessaire d'entraîner les élèves à intégrer des savoirs précis et spécifiques dans leur production orale (cf. évaluation du Grand oral).

Cela doit entraîner une réflexion sur la durée du temps de préparation, son usage, et le choix des sujets proposés par rapport aux propositions du test.

L'ORAL ET L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ

Le développement des interactions, du débat, de l'argumentation fait de la classe un lieu où s'exerce la citoyenneté, comme l'illustre parfaitement le « cercle de paroles ». Dans le lycée, d'autres lieux ou instances sont dévolus à cet apprentissage, comme les divers conseils ou espaces. Comment peut-on favoriser plus largement le développement des compétences orales et citoyennes à l'échelle du lycée en investissant d'autres espaces que la classe ?

Quelques pistes :

- construire des interactions réelles entre les élèves et les acteurs de l'établissement lors du CESC, du CVL, des conseils de classe, des entretiens ; veiller à laisser une place à la parole pour chacun ;
- établir des chartes (de la vie de classe, de la communication en établissement, de la prise de parole) ; travailler collectivement à la construction de règles sur la communication et l'écoute ;
- reconnaître la parole des lycéens en la mentionnant dans les comptes rendus, dans les suivis de projets ; valoriser le rôle des délégués (proposer des espaces et des moments de permanence) ;
- multiplier les occasions de temps de parole entre adultes et adolescents, les occasions d'assemblées associant les parents (retour de voyage ; exposition d'un projet etc.) ;
- proposer des espaces de débats conduits par les lycéens.

(D'après l'intervention d'A. Haudiquier et d'E. Ruault, personnels de direction, au séminaire « Parole de l'élève » de septembre 2015 dans l'académie de Rouen : « *De la difficulté à favoriser une identité langagière, une parole de l'élève, un apprentissage de la citoyenneté en dehors de la classe* »).

A consulter :

Les programmes d'Education Morale et civique au lycée

<https://eduscol.education.fr/cid144145/emc-bac-2021.html>

« Capacités attendues

- S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Développer des capacités à contribuer à un travail coopératif/collaboratif en groupe, s'impliquer dans un travail en équipe et les projets de classe (...) »

Conclusion

DES LEVIERS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ORALES, EN CLASSE ET HORS DE LA CLASSE



DES COMPÉTENCES À DÉVELOPPER SUR TOUT LE PARCOURS DES ÉLÈVES

	Capacité à mémoriser les savoirs et à utiliser ses connaissances	Aptitude à l'interaction et au dialogue	Capacités de communication	Capacité à raisonner , à argumenter	Capacité à s'exprimer de façon maîtrisée
Maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre compte de connaissances solides 	<ul style="list-style-type: none"> • Ecouter 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un propos fluide 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordonner les idées 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte de l'auditoire
Ecole	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les connaissances à bon escient 	<ul style="list-style-type: none"> • Réagir 	<ul style="list-style-type: none"> • Moduler sa voix 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un discours 	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une posture adaptée
Collège	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un lexique adapté (au sujet, aux savoirs, au contexte) 	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre audible 	<ul style="list-style-type: none"> • Justifier 	<ul style="list-style-type: none"> • User d'énoncés bien construits (syntaxe)
Lycées		<ul style="list-style-type: none"> • Débattre 			

Ce tableau s'appuie sur une synthèse des documents suivants :

- L'école maternelle, école du langage, BO n° 22 du 29 mai 2019
- Les attendus de fin d'année et repères annuels de progression du CP à la 3^{ème} (<https://eduscol.education.fr/pid38211/attendus-reperes.html>)
- Le diplôme national du brevet, BO n° 1 du 4 janvier 2018
- Epreuve dite « Grand Oral », BO spécial n°2 du 23 février 2020